



RÉGION ACADÉMIQUE
GUYANE

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Cayenne, le 08 décembre 2023

Le comité social académique exceptionnel du 6 décembre 2023 valide les propositions du recteur visant à améliorer la gestion des ressources humaines dans l'académie de Guyane

Le comité social académique (CSA) exceptionnel du 6 décembre 2023 s'est saisi des orientations prises pour continuer à améliorer la gestion des ressources humaines dans l'académie de Guyane. Ces orientations sont issues du protocole de fin de conflit signé le 5 décembre.

Le recteur a confirmé sa décision de faire réaliser **un audit de la fonction RH par l'inspection générale** dans les plus brefs délais c'est-à-dire dès le mois de janvier ou février 2024. Les préconisations de la mission d'audit seront appliquées sans réserve conformément à l'engagement pris par les signataires du protocole.

La mise en place d'une **charte des bonnes pratiques de la gestion du personnel** dans l'académie de Guyane est amorcée avec la constitution d'un groupe de travail *ad hoc* constitué de représentants des organisations syndicales, y compris des organisations représentant les personnels administratifs.

Un nouveau service proximité-mobilité-attractivité rattaché directement au secrétariat général est créé. Outre les missions de RH de proximité, le service est dédié aux conditions de vie et d'exercice du métier, à la logistique et aux modalités de transport singulièrement pour les personnels des sites isolés. Le service sera opérationnel au cours du premier trimestre de l'année 2024.

Le traitement des dossiers en souffrance est une priorité qui nécessite une action immédiate *via* un groupe de travail (GT) technique dont la composition a été arrêtée lors du CSA. Les organisations syndicales ont été invitées à communiquer en amont de la réunion du premier GT la liste des dossiers qui n'auraient pas été traités en temps et en heure.

L'ensemble des propositions ayant fait l'objet d'un vote ont été validées à l'unanimité.

Contact Presse

Cellule communication du Rectorat : 06 94 27 80 81 - 06 94 40 35 62

communication@ac-guyane.fr